

Point 19 : Indre - Projet de construction d'un quai d'embarquement et d'un bâtiment industriel sur le site Naval Group de Nantes-Indret - Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUm - Bilan de la concertation préalable

Intervention : Robin Salecroix (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Le dossier qui nous est présenté aujourd'hui concerne l'avenir du site Naval Group d'Indret et les aménagements nécessaires à son évolution, comme le vice-président l'a rappelé à l'instant.

Je souhaite d'abord rappeler la position constante des élus communistes sur les questions de défense. Nous refusons la logique de surenchère militaire qui s'installe aujourd'hui à l'échelle internationale. Nous contestons la fuite en avant dans les dépenses d'armement, alimentée par les tensions géopolitiques et parfois instrumentalisée pour justifier des choix budgétaires qui se font au détriment des besoins sociaux, écologiques et démocratiques du pays.

Nous nous opposons également aux orientations du gouvernement en matière de défense lorsqu'elles participent à cette militarisation croissante, sans véritable débat démocratique sur les finalités poursuivies et sans vision cohérente de sécurité collective fondée sur la coopération entre les peuples.

Pour autant, cette opposition ne saurait être confondue avec un désarmement unilatéral ou avec l'abandon de toute capacité nationale de défense. Les communistes, vous le savez, sont attachés à la souveraineté de la France et à sa capacité à maîtriser ses outils industriels, technologiques et stratégiques. Cela suppose de préserver et de développer des savoir-faire industriels d'excellence, des emplois qualifiés, des infrastructures adaptées.

C'est dans cet esprit que nous abordons l'avenir du site d'Indret.

Réduire ce débat à la seule question du futur porte-avions serait une erreur. Les investissements envisagés concernent plus largement l'adaptation de nos infrastructures industrielles aux évolutions de la flotte française, à la maintenance et à la modernisation des équipements existants, à la poursuite des programmes liés à la propulsion navale, aux sous-marins et aux capacités qui participent aujourd'hui à la stratégie de dissuasion nationale.

Ils concernent également plusieurs milliers d'emplois directs et indirects sur notre territoire : des compétences rares, des filières industrielles structurantes et l'avenir de toute une partie de l'économie locale.

Notre responsabilité est donc d'aborder ce dossier avec lucidité, et sans caricature aucune.

Oui, nous combattons la logique de course aux armements.

Oui, nous contestons les orientations gouvernementales qui privilégient trop souvent la puissance militaire au détriment du renforcement de la voie singulière de la France dans le concert des nations.

Mais oui, également, nous considérons qu'une nation souveraine doit conserver la maîtrise de ses capacités industrielles stratégiques, et que notre territoire doit accompagner les investissements nécessaires à leur maintien et à leur modernisation.

C'est pourquoi nous soutenons la poursuite de cette démarche de concertation et les adaptations d'infrastructures qu'elle implique, tout en réaffirmant avec force notre exigence d'un débat national sur les choix de défense de notre pays, et sur la place que nous voulons donner à la paix, à la coopération internationale et à la sécurité collective dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

Je vous remercie de votre attention.